



Formation des 9 et 11 mars 2021 “Collectivités n’exerçant pas de compétence déchets : comment agir pour réduire les déchets sur son territoire ?”

Présentation

Le programme Territoires de Zero Waste France

Afin d’accompagner les collectivités locales dans l’élaboration et l’application d’une démarche zero waste sur leur territoire, Zero Waste France propose depuis 2015 un programme de formations et d’échanges. Composé de différents formats (matinées techniques, formations, voyages d’études...), ce programme Territoires a pour objectifs de :

- **Accompagner et former les nouveaux élu.es et leurs équipes** aux enjeux de la prévention et de la réduction des déchets, à l’heure de ce nouveau mandat clé.
- **Promouvoir les retours d’expérience de territoires pionniers** et innovants en matière de réduction des déchets, en France et en Europe.
- **Élargir et animer une communauté** d’élu.es, technicien.nes, porteur.ses de projet et citoyen.nes souhaitant faire avancer la démarche zéro déchet sur leur territoire.
- **Créer des liens entre acteur/actrice.s d’un même territoire** ou de territoires proches, souhaitant avancer vers les mêmes objectifs de réduction des déchets.

Le programme Territoires de Zero Waste France s’adresse à tous.tes les acteurs/actrices impliqués.es dans une démarche locale de réduction des déchets : en premier lieu, élu.es et technicien.nes de collectivités, mais également entrepreneur.es zéro déchet ou encore citoyen.nes engagé.es dans le plaidoyer local au sein des groupes locaux Zero Waste. L’objectif est ainsi de favoriser les échanges et synergies entre elles et eux, tout en les accompagnant et en les formant aux solutions de réduction des déchets.

En complément de ces formats partagés, Zero Waste France propose également aux collectivités locales des **accompagnements personnalisés** pour appliquer la démarche zéro déchet, zéro gaspillage sur leur territoire : formation d’élu.es ou de technicien.nes, diagnostic, élaboration de feuilles de route et de plans d’action personnalisés, accompagnement à leur mise en oeuvre...

Objectifs et approche de la formation

- **Préciser ce qui relève des compétences des différents échelons territoriaux** en matière de gestion et de prévention des déchets, afin de définir ce qui peut être pris en charge par les collectivités n'exerçant pas la compétence déchets.
- **Identifier les actions clés** permettant de réduire de manière effective et pérenne les déchets sur mon territoire, et pouvant être mises en œuvre par ma collectivité.
- **Déterminer les facteurs de réussite et points de vigilance** dans la mise en œuvre de ces actions, à travers des témoignages et retours d'expérience.
- **Présenter plusieurs formats de mobilisation** des différents acteurs du territoire (habitant.es, acteur.trices économiques, partenaires...) autour d'une démarche de réduction des déchets.
- **Proposer des premières pistes d'actions** pour élaborer une stratégie de réduction des déchets sur mon territoire.

Formats d'animation

Nous avons l'habitude d'animer nos formations grâce aux **méthodes d'intelligence collective**. Au-delà des présentations techniques, la formation est donc ponctuée de temps d'échanges, d'activités pédagogiques et participatives, et de travail en groupe. Lors de formations en distanciel (comme ici), nous proposons des formats participatifs adaptés à la visioconférence via différents outils en ligne.

Ce format pédagogique nécessite de limiter le nombre de participant.es à 20 personnes maximum.

Cette « form-action » doit permettre aux participant.e.s :

1. d'identifier les problématiques et solutions propres à leur situation,
2. de travailler sur des cas concrets et pragmatiques,
3. d'enrichir le travail du groupe en partageant leur expérience,
4. d'expérimenter des méthodes d'animation de réunions, d'élaboration de projets et d'argumentation, basées sur les principes d'intelligence collective.



Programme de la formation en deux sessions

Mardi 9 mars après-midi : compétences, exemplarité et portage politique des collectivités

14h - 14h25 : Accueil des participant.es et présentation de la session

Tour de table des participant.es, présentation des objectifs et du programme de la formation.

14h25 - 15h00 : Eclairage réglementaire : les compétences des collectivités en matière de déchets

Séquence introductive pour rappeler les compétences des différents échelons territoriaux en matière de prévention et de gestion des déchets. Objectif : comprendre les compétences de chaque collectivité du territoire (syndicat, EPCI...) et identifier le rôle pouvant être joué par les collectivités n'exerçant pas la compétence déchets.

15h00 - 16h10 : Atelier : identifier les leviers d'action selon sa collectivité

Session de brainstorming collectif en sous-groupes, pour identifier des pistes d'action à partir des compétences de chaque collectivité. Quels leviers d'action possibles ? Quels déchets et quels publics viser (habitant.es, scolaires, entreprises...) ? Chaque groupe travaillera via des outils collaboratifs en ligne, avant une session de restitution partagée.

PAUSE

16h20 - 17h00 : Exemplarité de la collectivité : premières pistes d'actions

Présentation d'actions clés à mettre en œuvre par les collectivités n'exerçant pas la compétence de gestion des déchets, avec des retours d'expérience de collectivités inspirantes. Comment mettre en place des actions en interne à l'administration ? Quelles possibilités d'agir via la commande publique ? Comment mettre en place des initiatives dans les crèches, écoles, cantines et autres structures gérées directement par la collectivité ?

17h00 - 17h15 : Impulser une démarche politique locale : un autre moyen d'agir

Focus sur un autre rôle des collectivités et des élu.es locaux : porter la démarche sur le plan politique, auprès des autres acteurs du territoire. Session sous forme de discussion, questions / réponses avec les participant.es.

17h15 - 17h30 : Conclusion de la session

Jeudi 11 mars après-midi : Rendre possible des solutions et mobiliser sur son territoire

14h - 14h15 : Accueil des participant.e.s et présentation de la session

Cette deuxième session sera consacrée aux chantiers ayant trait aux actions pouvant directement être menées par la collectivité sur le territoire, et aux différents moyens de mobilisation des acteurs locaux (habitant.es, porteur.ses de projets, commerçant.es...).

14h15 - 14h45 : Actions portées et menées directement par les collectivités : retours d'expérience

Séquence introductive : porter directement des projets permettant de réduire concrètement les déchets n'est pas le mode d'action le plus évident pour les collectivités n'exerçant pas la compétence de gestion des déchets. Pourtant, certaines collectivités ont porté des projets concrets pour réduire les déchets des événements organisés sur leur territoire, réduire les bouteilles en plastique... Tour d'horizon de ces initiatives ayant permis de rendre possible l'accès aux solutions zéro déchet, et de leur mise en œuvre.

14h45 - 15h55 : Atelier : mobiliser autour de sa démarche

Session en sous-groupes, pour définir des moyens de mobiliser autour de sa démarche zéro déchet. Comment impliquer les habitant.es et associer les acteurs locaux ? Défis, conférences, sensibilisation en porte-à-porte, animations... Quels formats de sensibilisation envers quel public ? Chaque groupe travaillera via des outils collaboratifs en ligne, avant une session de restitution partagée.

PAUSE

16h05 - 16h45 : Présentation de trois formats de sensibilisation ayant fait leurs preuves

- Les défis familles zéro déchet : quelles sont les conditions de succès et de mobilisation de ces défis, qui connaissent un grand succès partout en France ? Comment porter ce projet dans le temps, avec quelles ressources et quels partenariats ? Quels outils ?
- La sensibilisation du public scolaire : élément clé pour sensibiliser les familles. Quelles actions mettre en place ? Comment associer les familles ?
- La sensibilisation des commerçant.es : comment toucher ce public, pour qui le sujet déchets n'est pas forcément une priorité (notamment en temps de Covid) ? Comment les atteindre, répondre à leurs questions et les accompagner dans la démarche ?

16h45 - 17h15 : Le rôle clé de la mobilisation et de la communication

Au-delà des actions menées par la collectivité, le succès d'une démarche de prévention des déchets tient aussi et surtout à la mobilisation que la collectivité réussit à mettre en place. La communication, par son rôle transversal, est un élément central pour impliquer l'ensemble des acteurs du territoire (habitant.es, acteurs économiques, partenaires institutionnels...). Focus sur des exemples de communication efficaces, à travers des retours d'expérience.

17h15-17h30 : Conclusion de la session et tour de clôture



Modalités de participation

Cette formation est entièrement conçue, animée et organisée par Zero Waste France. Pour y participer, il vous suffit de remplir le [formulaire accessible via ce lien](#).

Coût de la formation : 400 € TTC par participant·e.

Zero Waste France est un organisme de formation. Il est possible de réserver une place pour la formation avec l'envoi par la collectivité d'un bon de commande.

La participation aux deux demi-journées est obligatoire.